

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9780**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales Mention : Psychologie Spécialité : Psychologie clinique et pathologique, psychopathologie clinique interculturelle et transculturelle Domaine : Sciences humaines et sociales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paris 13	Recteur de l'académie de Créteil, Président de l'Université Paris XIII

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124 Psychologie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Emploi

Évaluer un fonctionnement psychique de l'individu en rendant compte des différents mécanismes mentaux affectifs et culturels, des troubles éventuels, et la mise en place d'un dispositif thérapeutique de traitement et de suivi.

Collaborer avec des équipes de professionnels de la santé pour mettre en place des soins psychologiques et des thérapies singulières sur la base de processus psychiques conscients (voire inconscients).

Développer travaux et méthodes prenant en compte la spécificité de la psychopathologie psychanalytique.

Respecter les expériences déontologiques liées à la spécificité de la position psychopathologique.

Participer à des recherches actions concernant la psychopathologie et la clinique.

Situation professionnelle

Avoir compétence pour prévenir, évaluer, traiter des individus, au niveau intellectuel, comportemental et psychique.

Avoir des connaissances approfondies en psychopathologie et en clinique pour pouvoir lire mécanismes et processus psychiques, choisir les techniques les mieux adaptées, retransmettre les différents résultats, articuler diagnostic et pronostic.

Avoir l'expérience de la vie émotionnelle et des mécanismes psychiques pour respecter l'univers souffrant des sujets et pour s'aventurer avec lui dans une démarche de soins, libéral ou dans le cadre d'une structure.

Avoir l'expérience du travail en équipe éducative ou soignante à l'aide de techniques d'analyse et d'entretien pour une prise en charge pertinente des malades en difficulté.

Positionnement

Ce métier suppose :

Une connaissance approfondie des recherches et des savoirs en psychopathologie et en clinique permettant de s'adapter selon les situations psychiques rencontrées, tant dans le domaine des méthodologies et des techniques que dans le champ de l'écoute et de la prise en charge thérapeutique.

Une grande pertinence à l'égard de la complexité des pathologies vécues et une capacité à saisir et maîtriser les objets médiateurs efficaces pour engager une thérapie (technique verbale, corporelle, matérielle).

Le titulaire de cette spécialité peut attester de capacités précises :

S'orienter dans les diverses approches et méthodologies en psychopathologie et en clinique et montrer une réelle maîtrise dans l'évaluation et la prise en charge des traitements.

Analyser et rédiger rapports et pronostics concernant un sujet dans un milieu institutionnel.

Concevoir et réaliser des analyses de pratiques et de dispositifs, animer la réflexion d'équipe, entraîner recherches et prises en charges et participer à des projets éducatifs psycho-médicaux et institutionnels.

Engager et suivre un traitement soit de manière individuelle soit de manière collective, en utilisant divers médias, en travaillant avec des mécanismes et selon des concepts de nature psychiques, voire inconscients.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cette spécialité permet l'ascension au titre de psychologue, spécialité "Psychologie clinique et pathologique". Il peut permettre de candidater : à une 6^{ème} année de psychologie pour l'obtention du statut européen de psychologue, à des postes de psychopathologues (éventuellement de psychotérapeute si participation à une formation spécifique, approfondie et contrôlée de thérapeute), de psychologue clinicien, en milieu hospitalier et médical dans les milieux scolaires de jeunesse, dans les structures d'accueil et de soins et dans le monde professionnel.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette spécialité de Master 2 Recherche, adossé à l'Unité Transversale de Recherches Psychogénèses et Psychopathologies (EA3413), peut être associée au Master 1 avec ses 60 Ects mais fait suite généralement au Master (M1 et M2 Pro)

Cette spécialité comprend trois thématiques :

Clinique de l'enfant et de l'adolescent

Psychopathologie et psychanalyse

Cliniques transculturelles

Auxquelles s'ajoutent des enseignements sur la clinique des institutions et des séminaires. Elle se calcule sur la base de 60 Ects avec un Tronc commun (24 Ects) et un parcours choisi (36 Ects)

Une co-tutelle est envisagée avec les universités étrangères.

Quant à l'évaluation de cette spécialité, elle se fait en deux sessions, juin et septembre : examen écrit, note de synthèses et de recherches, analyses de travaux et groupes de supervision.

Validité des composantes acquises : 99 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury universitaire Personnes ayant participé aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25/04/2002 relatif au master publié au JO du 27/04/2002

Arrêté du 19 février 2015

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/06/2009 d'habilitation n°20042216

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-paris13.fr/>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Paris XIII, 99 avenue Jean Baptiste Clément, 93430 VILLETANEUSE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris XIII, UFR Lettres, Sciences de l'Homme et des Sociétés, 99 avenue Jean Baptiste Clément, 93430 VILLETANEUSE

Historique de la certification :